

# Pratiques évaluatives en langues vivantes au collège

## Quels enjeux de l'évaluation au collège ?

Les pratiques évaluatives au collège présentent à la fois des caractéristiques communes – adossement au Cadre européen commun de référence pour les langues ; adossement au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture – et des différences liées à la transposition tantôt en notes chiffrées sur vingt points, tantôt en compétences uniquement, dans les classes dites sans notes par exemple. Dans ce cadre, quels que soient les dispositifs existants dans l'établissement, il convient de veiller à ce que l'acte d'évaluation de la sixième à la troisième soit tout particulièrement pensé en termes de **fiabilité** et de **validité** mais aussi en termes de **précision** et d'**équité**.

## Quels outils utiliser ?

Les professeurs de langues vivantes en collège ont à leur disposition deux outils qui permettent de réunir les conditions à une évaluation fiable, valide et équitable :

- Le Cadre européen commun de référence pour les langues (et son volume complémentaire), d'abord, dont il convient de rappeler qu'il ne saurait être dévoyé par une réécriture ou une transposition personnelle des descripteurs qui fixent les compétences de l'apprenant pour chaque échelle de niveau européen (de pré-A1 à C2) dans les activités de communication langagière. L'on rappellera aussi la nécessité de systématiquement faire figurer les descripteurs, essentiels à la **fiabilité** de l'évaluation par compétences, dans toute grille proposée aux élèves, faute de quoi l'évaluateur ne peut prendre appui sur des **critères tangibles** et l'élève ne voit dans l'évaluation qui est faite de son travail aucune **dimension formative**, pourtant essentielle à ses progrès.

*Contre-exemple de grille :*

	A1	A2	B1
Compétence grammaticale			
Etendue et correction lexicales			
Compétence phonologique			
Développement thématique			

*Sans les descripteurs du CECRL, l'évaluation du niveau de l'élève ne peut être objectivée*

- Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ensuite, qui permet une évaluation holistique de l'élève en croisant les 5 domaines ci-dessous :



Les degrés d'acquisition des compétences du Socle commun se déclinent en quatre niveaux :  
très bonne maîtrise ; maîtrise satisfaisante ; maîtrise fragile ; maîtrise insuffisante.

Il convient de distinguer ces deux outils, en rappelant d'abord que l'intitulé du CECRL publié en 2005 (« Cadre européen commun de référence pour les langues – Apprendre, enseigner, évaluer ») souligne la vocation formative de l'outil et d'autre part précise que l'évaluation d'une production d'élève ne saurait être effectuée qu'à l'aune du domaine 1.2 du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

De ce fait, dans leur pratique quotidienne, les professeurs de langues veilleront à distinguer ce qui relève de la compétence linguistique de l'élève et ce qui a trait à d'autres champs de compétences. Par exemple, la rédaction d'un article de presse sur un support numérique en ligne en tâche finale pourra générer une appréciation des diverses compétences suivantes (dont la couleur des caractères fait référence aux domaines du Socle commun ci-dessus) :

- **Compétences linguistiques (grammaire, lexicale, orthographe)** → **Domaine 1.2**
- **Compétences d'adéquation sociolinguistique** → **Domaine 1.2**
- **Compétences pragmatiques (développement thématique, cohésion et cohérence)** → **Domaine 1.2**
- **Compétences organisationnelles de recherche et de traitement de l'information** → **Domaine 2**
- **Compétences de citoyen numérique** → **Domaine 3**
- **Compétences en termes de représentations du monde (contenu culturel)** → **Domaine 5**

Ainsi, dans le cas d'une classe sans notes où l'élève est évalué uniquement par compétences, le professeur alimente les différents domaines du Socle commun en fonction de la valeur de la production. L'élève peut alors obtenir un degré d'acquisition qui diffère d'un domaine à un autre. Par exemple :

Domaine 1.2 (maîtrise de la langue)	Maîtrise satisfaisante
Domaine 2	Maîtrise fragile
Domaine 3	Très bonne maîtrise
Domaine 5	Maîtrise satisfaisante

Ce procédé d'évaluation, on le voit, présente plusieurs avantages : il donne à l'élève une vision détaillée de ses compétences par domaine, ce qui lui permet à la fois d'être valorisé dans ce qu'il sait faire et de mesurer les domaines à améliorer. Il permet également au professeur de garder la trace d'un diagnostic en fin d'apprentissage, ce qui facilite la programmation de son enseignement.

Pour évaluer cette même production avec une note chiffrée sur vingt points cette fois, il conviendra d'éviter l'écueil majeur consistant à englober la totalité des compétences pour aboutir à une seule et même note. En effet, cette note unique – alors qu'elle est le fruit de diverses compétences non uniquement linguistiques – serait alors portée dans la discipline LV1 ou LV2 du bulletin trimestriel alors qu'elle n'est pas le reflet de compétences linguistiques pures. L'idée serait donc de faire figurer sur la copie de l'élève plusieurs types de notes : l'une chiffrée sur vingt points, reprenant les **compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques** citées précédemment et l'autre reflétant le niveau des autres compétences, à pondérer de façon moindre dans la moyenne trimestrielle par exemple. A défaut de cette distinction entre compétences communicatives linguistiques et compétences diverses, un élève A et un élève B pourraient obtenir la même note chiffrée sur vingt points tout en ayant des profils linguistiques totalement différents, ce que montre le tableau suivant :

	Barème sur 20	Elève A	Elève B
Compétences linguistiques (grammaire, lexique, orthographe) Compétences d'adéquation sociolinguistique Compétences pragmatiques (développement thématique, cohésion et cohérence)	10 points	10	4
Compétences organisationnelles de recherche et de traitement de l'information	4 points	1	4
Compétences de citoyen numérique	2 points	2	2
Compétences en termes de représentations du monde (aspect culturel)	4 points	1	4
<b>NOTE FINALE DE L'ELEVE</b>		<b>14 sur 20</b>	<b>14 sur 20</b>

L'on voit bien que l'équité, la fiabilité et la validité de la note sur 20 portée sur le bulletin trimestriel de chacun des deux élèves ne sont pas atteintes, ce qui pose un problème majeur lorsque l'on garde à l'esprit que les moyennes trimestrielles de l'élève vont être prises en compte dans le degré d'acquisition des compétences de l'élève au brevet et lors de l'orientation scolaire notamment.

La grille d'évaluation alimentant le domaine 1.2 pourrait être bâtie ainsi, en production écrite :

	Niveau A1	Niveau A2	Niveau B1
Correction grammaticale	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL
Correction et étendue lexicales	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL
Maîtrise orthographique	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL
Adéquation sociolinguistique	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL
Cohésion des idées	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL	Descripteur du CECRL

Par exemple, un élève obtenant les résultats suivants (en jaune) obtiendrait le niveau global de compétence de A2+. Ce niveau européen sera corrélé à une fourchette de notes (Cf. les tableaux de correspondance en annexes) et un degré de maîtrise du Socle.

	Niveau A1	A1+	Niveau A2	A2+	Niveau B1
Correction grammaticale	Descripteur du CECRL		Descripteur du CECRL	✓	Descripteur du CECRL
Correction et étendue lexicales	Descripteur du CECRL		✓		Descripteur du CECRL
Maîtrise orthographique	Descripteur du CECRL		Descripteur du CECRL	✓	Descripteur du CECRL
Adéquation sociolinguistique	Descripteur du CECRL	✓	Descripteur du CECRL		Descripteur du CECRL
Cohésion des idées	Descripteur du CECRL		Descripteur du CECRL		✓

### Principe de progressivité

De la classe de sixième à la classe de troisième, un même niveau européen atteint voit sa correspondance en notation chiffrée sur vingt points évoluer. Un élève atteignant le niveau A2 en cinquième aura une bien meilleure note sur vingt qu'un élève de troisième avec le même niveau A2. Il est donc nécessaire, afin de valider les critères de fiabilité et d'équité, de penser une architecture de notation allant de l'entrée au collège jusqu'à la fin du cycle 4.

Si le CERCL ne nous est d'aucune utilité dans ce sens, car il se fonde exclusivement sur des échelles de niveau de pré-A1 à C2 sans correspondance de note, les grilles du Socle commun utilisées en fin de cycle 4 constituent en revanche une **référence** majeure, en ce qu'elles proposent des correspondances fixes et communes pour tous les candidats entre niveau européen et note sur cinquante points, lesquelles sont le reflet de décisions de politique éducative :

<b>A1</b>	25 points	donc	10 sur 20
<b>A2</b>	40 points	donc	16 sur 20
<b>B1</b>	50 points	donc	20 sur 20

### Principes de fiabilité, de validité et d'équité

C'est à partir de ces paliers de référence que naît l'idée de bâtir des **tableaux de correspondance** entre niveau européen atteint et note chiffrée sur vingt points de la sixième à la troisième, trimestre par trimestre, prenant en compte la notion de progressivité. La méthodologie a consisté à partir d'une note ou d'un empan de notes de référence issus des grilles du socle commun et à décliner cette correspondance en aval et en amont du trimestre de référence.

Document rédigé par :

Anne COOK, chargée de mission d'inspection, Lee COOK, formateur, Marylène DURUPT et Alain GIRAULT, IA-IPR d'anglais  
Académie de Grenoble – Novembre 2022

Tableaux annexés aux pages suivantes

## Tableaux de correspondances entre niveau européen, note chiffrée sur 20 au collège et degré d'acquisition de compétence

(**Très bonne maîtrise** / **Maîtrise satisfaisante** / **Maîtrise fragile** / **Maîtrise insuffisante**)

Le choix de proposer une fourchette de notes pour chaque niveau européen permet d'envisager une notation adaptée en fonction d'éventuelles aides apportées aux élèves dans le cadre d'une évaluation différenciée.

### LV1

Cycle 3 6 <sup>ème</sup> LV1	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-12	13-14	15-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-11	12-14	15-19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		9-11	12-13	14-19	20

Cycle 4 5 <sup>ème</sup> LV1	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-11	12-13	14-18	18-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-10	11-13	14-17	18-19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-10	11-12	13-17	18-19	20

Cycle 4 4 <sup>ème</sup> LV1	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	
		8-10	11-12	13-16	17-19	20	
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		8-9	10-12	13-16	17-18	19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		8-9	10-11	12-15	16-18	19	20

Cycle 4 3 <sup>ème</sup> LV1	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		7-9	10-11	12-15	16-17	18-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		7-9	10-11	12-15	16-17	18-19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+	B1
		6-8	9-10	11-15	16-17	18-19	20

## LV2

<b>Cycle 4 5<sup>ème</sup> LV2</b>	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		13-15	16-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		12-14	15-18	19-20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+
		11-13	14-17	18-20

<b>Cycle 4 4<sup>ème</sup> LV2</b>	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-12	13-16	17-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		10-11	12-15	16-19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2
		9-11	12-14	15-19	20

<b>Cycle 4 3<sup>ème</sup> LV2</b>	1 <sup>er</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-11	12-13	14-17	18-19	20
	2 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-10	11-13	14-17	18-19	20
	3 <sup>e</sup> trimestre	Pré-A1	A1	A1+	A2	A2+
		9-10	11-12	13-17	18-19	20

### Fin de cycle 3 : Niveaux de maîtrise du socle commun (source : Eduscol)

Ce tableau est utilisé en toute fin de cycle 3 pour effectuer le bilan sur l'année en comparant le niveau atteint par l'élève dans chaque activité langagière.

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)		ÉCHELLE DE MAÎTRISE DU SOCLE
LV		
À partir du niveau A2 dans au moins une des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres		Très bonne maîtrise
Niveau A1 dans les cinq activités langagières		Maîtrise satisfaisante
Niveau A1 dans au moins trois des cinq activités langagières		Maîtrise fragile
Niveau A1 atteint dans une ou deux des cinq activités langagières		Maîtrise insuffisante

#### Fin de cycle 4 : Niveaux de maîtrise du socle commun (source : Eduscol)

Ce tableau est utilisé en toute fin de cycle 4 pour effectuer le bilan sur l'année en comparant le niveau atteint par l'élève dans chaque activité langagière, en prenant en compte les deux langues vivantes pour déterminer le niveau du Socle et attribuer les points correspondants : 50 points pour très bonne maîtrise, 40 points pour une maîtrise satisfaisante, 25 points pour une maîtrise fragile et 10 points pour une maîtrise insuffisante.

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)		ÉCHELLE DE MAÎTRISE DU SOCLE
LV1	LV2	
À partir du niveau B1 dans au moins une des cinq activités langagières et A2 dans toutes les autres	À partir du niveau A2 dans plus de deux activités langagières et A1 dans toutes les autres	Très bonne maîtrise
Niveau A2 dans les cinq activités langagières	Niveau A2 dans au moins deux des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise satisfaisante
Niveau A2 dans au moins trois des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Niveau A2 dans une des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise fragile
Niveau A2 dans une ou deux des cinq activités langagières et A1 dans les autres	Niveau A1 dans les cinq activités langagières	Maîtrise insuffisante